

DÉTECTER LES MALADIES ANIMALES EXOTIQUES

Surveiller attentivement les signes cliniques dans l'élevage

Il est urgent de consulter un vétérinaire pour une évaluation diagnostique, lorsque sont observés les signes cliniques :

1 + 2 + 3

chez ✓ plus d'un porc dans au moins un parc
ou ✓ plus d'un porcelet dans au moins une portée
ou ✓ plus d'une truie par section

1 Animaux entassés, inactifs et fiévreux



2 Animaux sans appétit



3 Animaux présentant AU MOINS un des signes suivants :

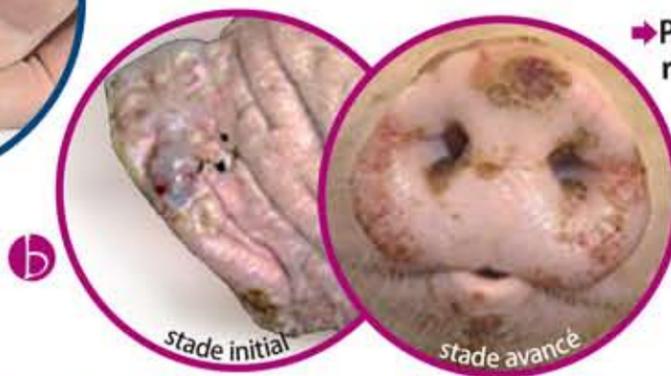
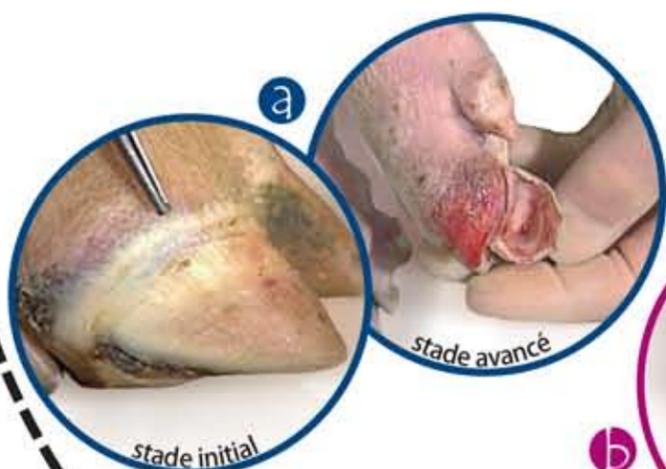
- ➔ Boiteries très douloureuses de plusieurs pattes
- ➔ Bande blanche évoluant vers un ulcère à la jonction de la peau et de l'onglon *Photos a*
- ➔ Vésicules évoluant vers un ulcère au niveau du groin, des gencives ou de la langue *Photos b*
- ➔ Rougeurs ou hémorragies cutanées *Photo c*

➔ Problèmes nerveux : tremblements, convulsions, pédalage

➔ Problèmes digestifs : diarrhée, vomissements

➔ Problèmes reproducteurs : avortement

➔ Problèmes respiratoires



=

DANGER : CONSULTER UN VÉTÉRINAIRE POUR OBTENIR UNE ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE.

Signaler immédiatement tout cas suspect

Si, après l'évaluation diagnostique, le vétérinaire suspecte la présence d'une maladie animale exotique, il faut aviser immédiatement :

- l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le signalement étant une obligation légale :
VOIR LES COORDONNÉES AU VERSO
- la Fédération des producteurs de porcs du Québec :
1 866 363-AIDE (2433)

Sécuriser l'exploitation rapidement

Dès qu'il y a menace d'une maladie animale exotique, les mesures de biosécurité suivantes doivent être mises en place jusqu'à la visite du vétérinaire de l'ACIA :

- ➔ Bloquer toutes les voies d'accès au site (ex. : avec une barrière, une chaîne, un véhicule).
- ➔ Communiquer avec les fournisseurs de produits et de services de l'entreprise pour annuler les visites prévues.
- ➔ Ne pas laisser sortir d'animaux morts ou vivants, de déchets, de véhicules ou d'équipements de la ferme.
- ➔ Demander à toute personne se trouvant sur le site de rester sur place jusqu'à l'arrivée de l'équipe de l'ACIA.

Détecter les maladies animales exotiques chez les porcs

AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS-BUREAUX DE DISTRICT DU QUÉBEC

Durant les heures normales de travail : communiquer avec le bureau de district.

En dehors des heures normales de travail : composer le numéro de la ligne d'urgence : 1 866 806-4115.

Région	Adresse	Téléphone	Télécopieur
Montréal Centre opérationnel du Québec	2001, rue University, bureau 671-S Montréal (Québec) H3A 3N2	514 283-8888 514 283-3815	514 283-6214
Abitibi-Témiscamingue	151, avenue du Lac, bureau 117 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6C3	819 762-5211	819 762-2560
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine	180, avenue de la Cathédrale, bureau 250 Rimouski (Québec) G5L 5H9	418 722-3032	418 722-3063
Bois-Francs-Sud	166, boulevard Bois-Francs Nord Victoriaville (Québec) G6P 9C3	819 752-5354	819 752-2904
Estrie	50, place de la Cité, entrée King Ouest bureau 228 Sherbrooke (Québec) J1H 4G9	819 564-5509	819 564-5511
Mauricie-Bois-Francs-Nord	25, rue Des Forges, bureau 418 Trois-Rivières (Québec) G9A 6A7	819 371-5207	819 371-5268
Montréal-Est	2115, boulevard Casavant Ouest bureau 103 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7E5	450 773-7629	450 773-7786
Montréal-Ouest	Édifice de l'ACIA, autoroute 15 Saint-Bernard-de-Lacolle (Québec) J0J 1V0	450 246-4125	450 246-3804
Montréal-Laurentides-Lanaudière	17 660, rue Charles, bureau 500A Mirabel (Québec) J7J 0C3	450 420-3774	450 420-3896
Outaouais	Édifice Richelieu 975, boulevard Saint-Joseph, bureau 135 Gatineau (Québec) J8Z 1W8	819 997-2919	819 994-5096
Québec-Côte-Nord- Chaudière-Appalaches	2954, boulevard Laurier, bureau 100 Québec (Québec) G1V 5C7	418 648-7373	418 648-3938
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100, rue Lafontaine, bureau 133 Chicoutimi (Québec) G7H 6X2	418 698-5506 418 698-5766	418 698-5765

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à la contribution financière du Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA). Ce programme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est livré par l'intermédiaire du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et du Fonds de développement de la transformation alimentaire inc. (FDTA).



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

DÉTECTER LES MALADIES ANIMALES EXOTIQUES CHEZ LES PORCS

Certaines maladies animales très contagieuses sont absentes des élevages porcins canadiens, d'où leur dénomination de maladies animales exotiques (MAE). Ces maladies sont toutefois présentes dans de nombreux pays et constituent ainsi une menace continue pour la production porcine du Canada.

Leur détection rapide dans les élevages permet de limiter leur propagation et leurs incidences économiques désastreuses pour tout le secteur de la production.

Principales maladies animales exotiques chez les porcs

- ➔ Les maladies vésiculaires : fièvre aphteuse, stomatite vésiculeuse et maladie vésiculeuse du porc.
- ➔ Les pestes : peste porcine classique et peste porcine africaine.
- ➔ La maladie d'Aujeszky ou pseudorage.

Trois actions pour détecter ces maladies à temps

- ➔ Surveiller attentivement les signes cliniques dans l'élevage.
- ➔ Signaler immédiatement tout cas suspect.
- ➔ Sécuriser l'exploitation rapidement.

crédit photo : Jacques Dorion, MRC d'Arthabaska

Cette affiche a été produite avec la collaboration des organismes suivants :



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency



Faculté de médecine vétérinaire



Détecter les maladies animales exotiques chez les porcs

Détecter les maladies animales exotiques chez les porcs • Détecter les maladies animales

Détecter les maladies animales exotiques chez les porcs • Détecter les maladies animales